

Porte coupe-feu coulissante à 2 battants NOVOSLIDE

Porte coupe-feu coulissante à 2 battants, certifiée CE conforme à la norme EN 13241

Composé de:

- Panneaux fabriqués en tôle d'acier plié sous pression, électrosoudé, avec isolation à haute densité à l'intérieur;
- Montant de butée avec boîtier rail et contrepoids assurant la fermeture en cas d'incendie;
- Labyrinthes pare-flamme d'étanchéité situés sur le pourtour des panneaux mobiles;
- Rail supérieur avec des supports spéciaux pour le montage sur dormant de porte en béton armé;
- Carter couvre-rail réalisé en tôle pliée sous pression, divisé en éléments modulaires;
- Joint intumescent de pourtour;
- Poignées fixes à encastrer pour l'ouverture;
- La porte n'utilise pas de rail au sol, la perpendicularité est assurée par un rouleau inférieur de guidage. Le coulissement est doux grâce à des roues montées sur double roulement à billes;
- La méthode de fabrication particulière facilite les opérations d'inspection de tous les mécanismes d'actionnement;
- Porte coupe-feu coulissante à 2 battants, certifiée conforme à la norme UNI 9723;
- Les portes sont normalement équipées d'un dispositif de fermeture automatique par contrepoids, actionné par un fusible thermique (réglé sur 68 °C);
- Finition de la surface aux poudres époxy-polyester façon crépi ou gaufrée dans les couleurs RAL disponibles (RAL 7035, 1013, 5010, 9002, 9006, 9010, 9016, 7016) ;
- La porte est équipée de série d'un mortisseur de fin de course et/ou continu en fonction des exigences dictées par la loi 08.

Les portes coulissantes sont réalisées en tôle présentant des déformations préconfigurées afin de maintenir la performance au feu même en présence d'une forte dilatation thermique. Le rideau coulissant est composé d'éléments modulaires verticaux ayant tous les mêmes dimensions, à l'exception des éléments arrière. Vis à tête en acier galvanisé en vue.